

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 09/08/2024 sur www.xmarches.fr sous la référence 2025_assurances

Pouvoir adjudicateur :

Commune de Charmes

Place Henri Breton 88130 CHARMES

f.ducourneau@mairie-charmes.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : consultation pour la souscription de contrats d'assurances - Lot 4 : Assurance des Dommages aux biens

Objet de la délégation : Lot n°1 : Assurance Responsabilité civile (Classification CPV 66516000-0) et Protection Juridique (Classification CPV 66513000-9) ,

Lot n° 2 Assurance Protection fonctionnelle (Classification CPV 66516000-0)

Lot n°3 : Assurance Automobile (Classification CPV 66514110-0)

Lot n°4 : Assurance des Dommages aux biens (Classification CPV 66515000-3) et Cyber sécurité

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) :

Lieu d'exécution :

Critères d'attribution :

valeur technique 40 %

tarification 40 %

qualité de gestion 20 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 0

Cause de la non-attribution : Déclaré sans suite pour cause d'infructuosité

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Nancy

5, place de la carrière

54036 NANCY cedex

Téléphone : 0383174343

Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nancy

5, place de la carrière

54036 NANCY cedex

Téléphone : 0383174343

Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Commune de Charmes

Place Henri Breton

88130 CHARMES